



LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

CONTRAT DE LOCATION

CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE

<p>Coordonnées du PROPRIETAIRE</p> <p>Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire Maison des Sports – 44 rue R.Rolland – BAT C BP : 90312 - 44103 – NANTES CEDEX 04 Tel : 02 51 13 48 80 Mail : cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr</p>	<p>Coordonnées du LOCATAIRE</p> <p>Nom :</p> <p>.....</p> <p>Adresse :</p> <p>Tel :</p> <p>Mail :</p>
--	--

Désignation du matériel et accessoires inclus dans la location

- Plaques de chronométrie
- Tableau piccolo
- Portique
- Poires
- Accessoires de fixation
- 2 caisses matériel

Accord de location :

Je soussigné(e)..... Mr/ Mme Président du Club.....

Prend en location le chronométrage électronique pour notre meeting.....

Du...../...../...../..... au...../...../..... pour un montant de **600 €**

Enlèvement du matériel au comité Régional de Natation :

(Cochez la case utile)

FORMULE CHOISIE		DATE
Mardi matin	<input type="checkbox"/>	
Jeudi Matin	<input type="checkbox"/>	
Jeudi Après midi	<input type="checkbox"/>	
Vendredi matin	<input type="checkbox"/>	

L'enlèvement et le retour du matériel nécessitent OBLIGATOIREMENT la présence de deux personnes

Retour du matériel au comité régional de natation

(Cochez la case utile)

FORMULE CHOISIE		DATE
Mardi matin	<input type="checkbox"/>	
Jeudi Matin	<input type="checkbox"/>	
Jeudi Après midi	<input type="checkbox"/>	
Vendredi matin	<input type="checkbox"/>	

Après utilisation des plaques et pour préserver leur bon fonctionnement, elles devront être vidées de l'eau qu'elles contiennent et rincées à l'eau claire.



LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

Règlement et caution :

Règlement : dès réception de la facture, je règle la somme due soit : **600 €**

Caution : Je laisse en caution un chèque de 1000 € au nom du comité régional de natation des Pays de la Loire.

Le chèque de caution doit être établi et remis au Secrétariat du Comité Régional ; celui-ci reste bloqué durant toute la période de location et ne sera donc pas encaissé.

Le chèque de caution sera remis OBLIGATOIREMENT à l'enlèvement du matériel si tel n'est pas le cas la location ne pourra se faire.

Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel et sous réserve de non dégradation ; notamment en cas d'utilisation de matières adhésives type « SURF WAX » **PRODUIT STRICTEMENT INTERDIT PAR LA REGLEMENTATION FFN. La remise en état du matériel sera à la charge du locataire.**

Désignation des Personnes qui seront chargées de faire fonctionner le matériel durant la location :

Nom :Prénom :

Tel :Mail :

Nom :Prénom :

Tel :Mail :

Pour les meetings clubs labellisés nationaux , Nom de L'officiel A inscrit sur les listes FFN qui officiera le jour de la dite compétition :

Nom :Prénom :

Tel :Mail :

J'atteste avoir pris connaissance du contrat de location.

Contrat établi le :

Nom Prénom et signature

(précédé de la mention « lu et approuvé »)